Publié le : 11/06/2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200056737-20260408-2026_07-DE

CCAS EHPAD Résidence du Prieuré Jugon les Lacs

☎ : 02.96.31.68.68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE NOUVELLE

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à dix- huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à l'EHPAD de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, sous la présidence de Monsieur Eric MOISAN, Maire.

Etaient présents : Messieurs : MENARD, MOISAN, ORVEILLON
Mesdames : AOUTIN, BRIVE, CARRO, LEHARDY, TARDY

Absents Excusés : Mesdames GESRET, LENOIR, NIQUETTE, ROCHEFORT
Messieurs CARDIN, CLEMENT, PLESTAN,

Secrétaire de séance : Madame CABARET

2026-07-VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF RESTAURATION SCOLAIRE 2025

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action sociale présente aux membres du Conseil d'Administration le compte administratif pour l'année 2025 tel qu'il apparaît dans notre comptabilité, en conformité avec le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Comptable du trésor :

Dépenses de fonctionnement		194 315,16 €
Recettes de fonctionnement		186 673,08 €
Résultat 2025	+	-7 642,08 €
Report excédentaire de 2024 de	+	3 856,84 €
Soit un résultat de fonctionnement excédentaire 2025	+	-3 785,24 €

Monsieur le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif.

Après avoir entendu et constaté les résultats de l'année 2025, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, votent le compte administratif.

Le Président du CCAS
Eric MOISAN, Maire

P/O M MENARD, Vice-Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS - 22270 -

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MAIRIE JUGON-LES-LACS - 22270 -